



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## Colloque sur l'avenir de la prévention en santé et sécurité au travail dans le réseau de la santé et des services sociaux

DATE DE L'ÉVÉNEMENT : 20 ET 21 SEPTEMBRE 2016

LIEU : HÔTEL DELTA TROIS-RIVIÈRES

NOM DU SYNDICAT : \_\_\_\_\_

NO DU SYNDICAT : \_\_\_\_\_

### Participant-e ①

Nom : \_\_\_\_\_

Titre d'emploi : \_\_\_\_\_

Téléphone au travail : ( ) \_\_\_\_\_ poste \_\_\_\_\_

Fonction syndicale : \_\_\_\_\_

Téléphone au domicile : ( ) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Participant-e ②

Nom : \_\_\_\_\_

Titre d'emploi : \_\_\_\_\_

Téléphone au travail : ( ) \_\_\_\_\_ poste \_\_\_\_\_

Fonction syndicale : \_\_\_\_\_

Téléphone au domicile : ( ) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature d'une personne responsable  
Membre du comité exécutif du syndicat

*☞ Veuillez retourner ce formulaire complété à l'attention de Céline Patrix (par courriel : [celine.patrix@csn.gc.ca](mailto:celine.patrix@csn.gc.ca) ou par télécopieur : 514 598-2223) au plus tard le 7 septembre 2016. Vous pouvez inscrire deux (2) personnes par syndicat. Toutefois, la subvention CSST prévoit le remboursement du salaire réellement perdu pour une personne par syndicat. Toutes autres dépenses seront à la charge du syndicat. Veuillez noter aussi que vous devrez fournir copie de vos talon de paye et libération syndicale pour le remboursement. Si vous devez annuler ou modifier votre inscription, veuillez nous aviser le plus rapidement possible au (514) 529-3672.*